

**Question 25 :**

Dans le formulaire de demande d'étude exploratoire quelles informations doit contenir la carte de localisation du projet ? Par exemple, est-ce que la localisation des éoliennes est nécessaire ?

**Réponse 25 :**

Tel que mentionné à la section 3.1 de l'Annexe 6 du document d'appel d'offres, seule la localisation du projet, incluant les coordonnées géographiques du poste de départ du parc éolien, est requise.